



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1811-01**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1811-01 intitulé :

Règlement modifiant le règlement en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires afin de prévoir la délégation au directeur général des fonctions de dirigeant dans le cadre de la Loi sur l'Autorité des marchés publics

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 8 août 2022.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 10^e jour du mois d'août 2022.

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca